

# La Haute-Saône Agricole et Rurale

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Cette annonce a été publiée dans son texte intégral, sous réserve d'incident technique :

**Le 13/08/2025 à 19h08 dans [hautesaoneagricole.agri-info-nordest.fr](https://hautesaoneagricole.agri-info-nordest.fr) (70)**

**Avec une durée de visibilité de 30 jours**

**Références : HSA101979, 2025-00684**

**Dossier Client : ONLINEFORMAPRO**

ONLINEFORMAPRO

Société Anonyme au capital

de 1 100 000 euros

Siège social : 19 RUE DU PRALEY ESPACE DE LA MOTTE 70000 VESOUL

424 780 336 RCS VESOUL

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le 29 août 2025 à 17H00, 19 rue du Praley - Espace de la Motte 70000 VESOUL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Ordre du jour :

1. Prise d'une participation dans le capital de la société SAS IAptitude par apport d'une branche d'activité d'ONLINEFORMAPRO SA.

2. Pouvoirs pour les formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,

- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,

Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte depuis cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Il est rappelé qu'il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété de titres intervenant pendant ce délai de deux jours ouvrés.

Les actionnaires peuvent se procurer une formule de procuration au siège social, ainsi qu'à l'adresse électronique suivante : [direction@onlineformapro.com](mailto:direction@onlineformapro.com).

Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou à l'adresse électronique suivante : [direction@onlineformapro.com](mailto:direction@onlineformapro.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes tenus par la Société.

**Le Conseil d'Administration**

Consulter cette annonce sur le site de l'éditeur : <https://hautesaoneagricole.agri-info-nordest.fr/annonces-legales>



Lien vers le certificat de parution

Document généré le 13 août 2025

Le directeur, Jérôme Tyrode

# La Haute-Saône Agricole et Rurale

---

La Haute-Saône Agricole et Rurale  
17 Quai Yves Barbier  
B.P. 20251 - 70005 VESOUL  
Tél. 03 84 77 14 19 - Fax 03 84 76 76 36